



SOMMAIRE

ÉDITORIAL



Brazzaville a abrité, du 5 au 9 juillet 2010, les Assises sur les réformes curriculaires. Une rencontre initiée par la Conférence des ministres de l'Éducation des pays ayant le français en partage (CONFEMEN) et organisée en partenariat avec le gouvernement du Congo, l'Organisation internationale de la Francophonie, l'Association pour le développement de l'éducation en Afrique (ADEA), le Bureau régional de l'UNESCO pour l'éducation en Afrique (UNESCO-BREDA). Le champ partenarial de ces Assises s'étend également à l'Association internationale des maires francophones (AIMF), à l'Agence française de développement (AFD) ainsi qu'à la Banque islamique de développement (BID) qui y ont apporté leur soutien financier. Une formidable synergie qui a germé autour d'une problématique importante pour les pays, soucieux de trouver les paradigmes de base qui garantiraient durablement une éducation de qualité pour tous, fondée sur des enseignements et apprentissages à la fois signifiants et pertinents.

Les Assises de Brazzaville ont regroupé plus de 150 participants venus de 48 pays francophones, anglophones et lusophones, ainsi que des experts et des représentants d'organisations internationales partenaires, qui ont partagé des connaissances, confronté leurs expériences et échangé sur les mesures et stratégies adéquates pour booster les processus nationaux de réformes curriculaires.

Pour réussir, la réforme du curriculum doit nécessairement privilégier une dynamique inclusive et se fonder sur une démarche réflexive et une planification rigoureuse dans le temps. Elle exige également des ressources et des moyens conséquents ainsi qu'une conviction et une volonté politique totales et permanentes. Le processus est certainement laborieux mais il mérite, au regard des enjeux culturels, sociaux et économiques, que nous y investissons nos intelligences, nos énergies et nos ressources.

Chaque pays doit s'atteler à ce chantier d'envergure avec la conviction qu'il est en train de forger son destin, de baliser les chemins du futur pour les générations à venir. Le Cadre d'action adopté à Brazzaville est en l'occurrence un document de référence qui servira à éclairer la lanterne des acteurs de l'éducation sur les principes et la démarche stratégique à observer pour réussir la réforme curriculaire.

Ce Cadre d'action, qui présente notamment une vision partagée des actions prioritaires à mener, sera soumis aux ministres de la CONFEMEN pour validation lors de la 54^e session et 50^e anniversaire de l'institution, en novembre prochain à Dakar.

01

Éditorial

02

Réformes curriculaires
où en est-on ?

04

L'Approche par compétences (APC) en
question

06

Ils ont dit ... Ils ont dit ... Ils ont dit ...

07

Réformes curriculaires.
Les actions prioritaires

08

Stratégies pour une mise en œuvre
réussie des réformes curriculaires

11

Activités du PASEC

Mme Adiza HIMA
Secrétaire générale

OÙ EN EST-ON ?

« Nous ne pouvons pas nous promener à notre guise dans les systèmes éducatifs du monde entier et, (...), cueillir une fleur par-ci, une fleur par-là, en espérant qu'une fois planté chez nous, cet amas d'éléments épars donnera la vie à une nouvelle plante »,

Sadler, (1990 : 310)



Conférence de presse d'avant les Assises

Dans la perspective de trouver les réponses appropriées à la problématique de l'accès à l'éducation et de la qualité des enseignements et apprentissages, plusieurs pays africains se sont engagés dans la réforme de leurs curriculums. Un dessein noble dont la réalisation attend toujours, faute, parfois, de compétences suffisantes pour conduire le projet, de ressources et de moyens financiers conséquents ou encore simplement de volonté politique affirmée. La réforme curriculaire est en réalité un processus complexe et prenant. Elle exige une planification lourde et une démarche stratégique qui repose sur des principes clairs. La plupart des pays d'Afrique engagés dans une réforme curriculaire ont été confrontés à d'innombrables difficultés. La prise de conscience est certes réelle. Elle s'est notamment traduite, entre autres, par l'introduction dans les programmes d'études de concepts et notions tenant compte des problématiques socio-économiques, l'adoption de différentes approches et méthodes et techniques d'enseignement, dont l'approche par les compétences, ainsi que la conception et la production endogènes de manuels scolaires. Une tendance qui comporte des risques évidents liés au syndrome que décrit Sadler. En effet, pressées de toutes parts de trouver des solutions urgentes au décrochage scolaire et à la baisse de niveau, les autorités académiques, dans plusieurs pays, ont eu tendance à colmater les brèches de l'édifice quand il ne s'agit pas encore de plaquer purement et simplement des programmes d'études conçus et élaborés pour un système donné. Or, précisément, il n'existe pas de curriculum convenable à tous les systèmes et dans tous les contextes. La plupart des réformes ont connu des difficultés du fait,

entre autres, de la faiblesse de leur ancrage socioculturel, du déficit de communication et de consultation, de la rupture entre les curricula du primaire et du secondaire, en un mot, en raison de la difficulté d'appropriation par les pays du processus du développement curriculaire. Il y a également le panier des contraintes financières face auxquelles les pays engagés dans la réforme curriculaire restent pratiquement impuissants. La planification des ressources est particulièrement difficile du fait de la dépendance par rapport aux financements extérieurs. A cela s'ajoutent l'absence de prévisibilité du financement, la faible mobilisation des ressources internes ainsi que la répartition budgétaire intrasectorielle au détriment des éléments liés aux facteurs de qualité.

La principale finalité de l'école est de former des citoyens autonomes, compétents, responsables, culturellement enracinés et capables de s'insérer dans leur milieu, ouverts vers le monde extérieur, aptes à participer au développement durable de la société et d'apprendre tout au long de leur vie

Quelles sont les mesures à privilégier pour conduire avec succès une réforme curriculaire ? Comment tenir compte de tout ce qui est crucial sans surcharger le curriculum ? Qu'est-ce qu'un curriculum ? Objet parfois de réelles confusions quant à sa définition et à sa finalité, le curriculum constitue l'ensemble des finalités et des orientations d'un système éducatif. Quant au programme d'études qui est abusivement assimilé dans certains cas au curriculum, c'est un ensemble de contenus qu'un système se donne pour atteindre lesdites finalités. Pour Jonnaert, Ettayebi et Defise (2009 :57), « Un curriculum est un système constitué d'un ensemble de composantes à visée éducative qui, articulées entre elles, permettent l'orientation et



Plateau de TéléSud sur les réformes curriculaires

RÉFORMES CURRICULAIRES



Madame Rosalie KAMA-NIAMAYOUA, Ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'Alphabétisation du Congo, saluant ses collègues ministres

l'opérationnalisation d'un système éducatif à travers des plans d'actions pédagogiques et administratifs. Il est ancré dans les réalités historiques, sociales, linguistiques, politiques, religieuses, géographiques et culturelles d'un pays, d'une région ou d'une localité ». Au regard des implications que cela suppose, la réforme curriculaire procède d'abord d'une conviction politique certaine au plus haut sommet de l'Etat ; une prédisposition qui n'est pas toujours de mise du fait de l'instabilité politique et institutionnelle dont sont victimes plusieurs pays. Un autre aspect de la situation des réformes curriculaires qui mérite sans doute d'être relevé est lié à la dispersion des moyens dans un contexte de rareté de ressources.



Une vue de la salle de plénière

Nous concentrons-nous vraiment sur ce que nous faisons ? Mettons-nous suffisamment l'accent sur les priorités ? Y a-t-il en définitive une adéquation parfaite entre les ressources (humaines, matérielles et financières) disponibles et les priorités ? Ce sont là des questions auxquelles les premiers responsables de l'éducation doivent impérativement répondre pour favoriser une relance des processus nationaux de réformes curriculaires. Cette relance qu'espèrent les Assises de Brazzaville doit être fortement soutenue par les médias dont la mission doit être également d'aider à savoir et à comprendre aux fins d'une adhésion libre et conséquente aux projets de société.

Cadrage stratégique d'une réforme curriculaire

Vu par Philippe Jonnaert, Chaire Unesco de développement curriculaire et de l'Université du Québec à Montréal

Trois grands cadrages composent le processus de réforme curriculaire :

- Premier cadrage : **revisiter la notion de curriculum.**

Ce premier cadrage comporte deux niveaux. Le premier consiste à différencier au préalable le curriculum du programme d'études et à dégager une notion claire du concept curriculum. Le curriculum n'est pas le programme d'études. Tous les programmes d'études inclus dans un même curriculum partagent les mêmes caractéristiques et les mêmes orientations que leur impose le curriculum. En un mot, le curriculum oriente les programmes d'études. Le deuxième niveau doit tendre à élaborer ensuite un cadre d'orientation curriculaire (COC) en se posant les questions suivantes : quelle formation ? Pour quels citoyens ? Dans quelle société ?

- Deuxième cadrage : **planifier une réforme curriculaire**

Toute réforme curriculaire s'inscrit dans une programmation stratégique rigoureuse, étalée sur plusieurs années. La formation des futurs enseignants par exemple aux contenus des nouveaux programmes ne peut avoir lieu que lorsqu'un certain nombre de ces programmes sont produits ; Il en est de même des manuels scolaires et du matériel didactique. Neuf phases de planification sont retenues, à savoir : (i) définir les finalités et les grandes orientations pour le système éducatif ; (ii) définir les plans d'actions pédagogiques et administratifs ; (iii) opérationnaliser les plans d'actions pédagogiques et administratifs au sein du système éducatif et mettre en place les mécanismes de contrôle ; (4) assurer la réécriture des programmes d'études ; (5) former les enseignants ; (6) mettre en place une politique et des outils d'évaluation ; (7) définir le matériel didactique et les manuels scolaires ; (8) assurer l'implémentation et l'implantation de la réforme ; (9) communiquer en définissant une stratégie de communication des différentes composantes de la réforme.

- Troisième cadrage : **démystifier la notion de compétence**

Jonnaert, Ettayebi et Defise définissent la notion de compétence comme étant « le résultat du traitement achevé d'une situation par une personne ou un collectif de personnes, dans un contexte déterminé ». Ce traitement repose sur le champ des expériences vécues par les personnes dans d'autres situations plus ou moins isomorphes à celle qui fait l'objet d'un traitement ; autrement, la compétence est l'aboutissement d'un processus dynamique. Elle est spécifique à une situation et peut être adaptée à d'autres situations qui sont presque identiques à la situation actuelle et qui appartiennent à la même famille de situations.



Une vue de la salle de plénière

Les systèmes éducatifs dans plusieurs pays d'Afrique subsaharienne en particulier sont caractérisés par leur propension à devenir le réceptacle d'une multitude d'innovations pédagogiques et de disciplines scolaires nouvelles parfois mal maîtrisées et mal implantées. Une situation de confusion dont la conséquence première est que les enseignants se perdent dans des conjectures diverses, ne sachant plus précisément quelle approche pédagogique ils doivent mettre en œuvre dans les classes. C'est ce qui a fait dire à la Secrétaire générale de la CONFEMEN, Mme HIMA Adiza, « à quelle approche pédagogique avons-nous réellement à faire dans nos systèmes et nos écoles ? ». Quant aux élèves, ils sont les victimes expiatoires d'un tâtonnement qui, selon Charles DELORME, Directeur du Centre d'études pédagogiques (CEPEC international), trouve parfois son explication dans « les influences exercées indirectement par les partenaires techniques et financiers (PTF) au moment des appels d'offres où nécessairement se font les choix conceptuels et théoriques aux conséquences certaines sur le devenir de l'école ». Dans un contexte de rareté de ressources où il est quasiment difficile d'assurer une éducation de qualité pour tous les enfants d'âge scolaire, tant les écoles d'Afrique subsaharienne sont fortement marquées du sceau des effectifs pléthoriques, de matériels et de supports didactiques insuffisants, il paraît improbable de réussir à implanter dans les écoles une approche pédagogique qui se fonde, non pas sur l'introduction d'une innovation quelconque, mais sur une véritable refondation du système éducatif. L'Approche par les compétences (APC) en l'occurrence est sans doute une des réformes les plus ambitieuses, mais également les plus complexes, dans lesquelles les pays d'Afrique subsaharienne se soient lancés. « Une refondation difficile, parfois insaisissable, interminable car elle s'inscrit nécessairement dans le long terme », précise M. DELORME. Pour preuve, malgré les ressources (humaines, financières et matérielles) dont

ils disposent, des pays développés comme le Canada et la France, n'ont pas encore achevé l'implantation de leurs curriculums. Robert BISAILLON de l'Université de Montréal estimait ainsi qu'au Canada, « l'implantation était réalisée à 30% au primaire et évidemment, pas du tout au secondaire » tandis qu'en France, la réforme Jospin, qui date de 1989, attend toujours d'être une réalité dans les classes.

Comment harmoniser les délais entre les étapes de conception, d'écriture et de production de manuels et leurs destinataires ainsi que celle de la formation des personnels scolaires, notamment les enseignants.

Au niveau des chercheurs également, l'horloge n'est pas encore à l'heure. Il reste à stabiliser certains concepts et terminologies dont la variété dans le vocabulaire de l'APC ne facilite pas la tâche. Ainsi, parle-t-on à propos de compétences, « de compétences de vie, d'objectif terminal d'intégration, de compétences générales ou transversales, de compétences disciplinaires, de compétences terminales, etc. ». Qu'en est-il aussi de l'APC ou de l'APS (Approche par situation) ? Est-ce là une simple guéguerre de terminologies ou la traduction d'une différence de concept ? Aussi bien pour les pratiques pédagogiques que pour la gestion du temps, de sérieuses difficultés pourraient se poser. Pour nuancer justement l'avis de certains chercheurs qui insistent sur le succès de l'APC en phase expérimentale, M. DELORME fait volontiers observer « qu'une innovation bien définie est contrôlable parce qu'elle est limitée, mais elle peut, dans sa généralisation, constituer un réel danger et créer du désordre lorsqu'on la propose à l'échelle de tout un système éducatif ». Il y a donc lieu de savoir si un décideur a le droit de prendre un tel risque dans un secteur aussi sensible. En d'autres termes, comment éviter de se lancer dans l'aventure du changement sans suffisamment



RÉFORMES CURRICULAIRES



Monsieur Esaïe Kounounga, correspondant national de la CONFEMEN officiant en qualité de maître de cérémonie

de garanties ? Comment maintenir l'équilibre entre une prudence nécessaire et l'obligation d'avancer plus vite que possible ? Par delà ces équations qu'il faut nécessairement résoudre en amont de la phase d'élaboration, d'autres non moins problématiques se posent avec l'implantation des curriculums. Ces derniers reposent sur de nouveaux supports didactiques, de nouveaux moyens à mettre en œuvre qui exigent une harmonisation entre concepteurs et réalisateurs. La question qui se pose à ce niveau est de savoir comment harmoniser les délais entre les étapes de conception, d'écriture et de production de manuels et leurs destinataires ainsi que celle de la formation des personnels scolaires, notamment les enseignants. L'Approche par les compétences, souligne M. DELORME, « repose sur une conception de la place des élèves dans leur apprentissage, sur la reconnaissance de leur parole et de leurs initiatives. Cela, sans remettre en question fondamentalement les fonctions de l'autorité ou encore de transmission mais en les transformant dans la relation aux élèves ». L'idée est de valoriser davantage le rôle de l'élève dans son propre apprentissage, de lui faire apprendre et acquérir ce qui a du sens pour lui afin de mettre fin aux décrochages scolaires. Là également, il se pose la question cruciale de la langue. Comment faire de l'enfant l'acteur de son propre apprentissage dans un contexte de décalage entre la langue d'apprentissage et la langue première de l'apprenant ? La maîtrise de la langue d'apprentissage n'est-elle pas dans ce cas la compétence primordiale à acquérir ?

L'Approche par compétences (APC)

Leçons à retenir

Vu par Charles DELORME

1. Éviter tout dogmatisme et toutes démarches trop rigides. Au contraire, il faut de la souplesse et de la variété dans la démarche tout en privilégiant un langage clair et simple, accessible à tous.
2. Favoriser auprès des enseignants et des élèves le sens des initiatives et de la créativité, sources de productions originales en développant les compétences des acteurs intermédiaires (inspecteurs, conseillers pédagogiques, chefs d'établissement scolaire).
3. Assurer souplesse et variété en reposant la mise en œuvre sur l'organisation décentralisée du système éducatif. On ne peut réussir la mise en œuvre des curriculums par une organisation centralisatrice, avec des transmissions aux nombreux intermédiaires qui ralentissent le contact direct avec la classe.
4. L'établissement scolaire, espace d'autonomie et de prise en charge des acteurs, peut devenir aussi une unité stratégique majeure. L'APC doit prendre appui sur les établissements et leur environnement (Association de parents d'élèves, comité de gestion) pour favoriser les expérimentations à ce niveau.
5. Articuler l'APC avec l'environnement et le projet de développement culturel, économique et social. L'implication de la société civile, mais aussi des représentants du monde du travail (futurs employeurs) permettent de mieux traiter l'orientation des élèves ainsi que leur entrée dans la vie active.
6. Les nouvelles technologies, de plus en plus accessibles, pourraient être utilisées pour favoriser ces échanges et créer de la stimulation, de l'émulation entre les équipes. Campus numérique, blogs et bases de données peuvent aujourd'hui être des leviers efficaces de la mutualisation des ressources.



2010, année du
cinquantième de
la CONFEMEN

Pour votre information sur les politiques
éducatives, visitez le site de la CONFEMEN
www.confemen.org

Ils ont dit ... Ils ont dit ... Ils ont dit ...

Adiza HIMA, Secrétaire générale de la CONFEMEN



Notre vision est notamment fondée sur la nécessité d'améliorer la qualité et la pertinence des apprentissages, d'adapter les contenus éducatifs aux exigences et aux besoins de la société, de favoriser l'interrelation entre les programmes disciplinaires

et de rendre les apprentissages plus signifiants. Bien plus que l'objectif d'information mutuelle sur des expériences diverses, les Assises qui nous réunissent doivent répondre à des interrogations, à des équations et à des problématiques qui se posent à nous, car il est avéré que, dans la plupart de cas, la complexité des défis est nettement au dessus des moyens, des compétences et des ressources de nos pays individuellement considérés.

Ann Thérèse NDONG-JATTA, Directrice du Bureau régional de l'UNESCO pour l'éducation en Afrique (UNESCO-BREDA)



La qualité constitue un souci majeur des États et de leurs partenaires. Il y a lieu de s'interroger sur la pertinence de l'éducation de base. Est-elle démocratique ? Est-elle culturellement adaptée ? Est-elle en faveur des apprenants ? Garantit-elle le succès ? Les

modes d'évaluations sont-ils pertinents ? A l'issue du cycle primaire, les apprenants acquièrent-ils les connaissances, les compétences, les attitudes et les valeurs nécessaires souhaitées ? C'est là où les réformes curriculaires constituent la pierre angulaire de la réponse à apporter à ces interrogations.

Kalidou Diallo, ministre de l'Enseignement préscolaire, de l'Élémentaire, du Moyen Secondaire et des Langues nationales du Sénégal, Premier vice-président en exercice et ministre hôte de la 54e session ministérielle et du cinquantième de la CONFEMEN



Si d'aucuns s'accordent sur la pertinence de ces réformes, il faut toutefois remarquer que l'entreprise exige du temps, des ressources et des compétences considérables, une bonne capacité de pilotage et de coordination,

sans parler de la volonté politique qui doit être à la fois totale et permanente. Ce sont là autant de facteurs déterminants dont nos pays n'ont pas la totale maîtrise et auxquels il nous faut nécessairement trouver des réponses appropriées pour progresser dans les réformes.

Rosalie KAMA-NIAMAYOUA, ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'Alphabétisation du Congo et hôte des Assises sur les réformes curriculaires



Conduire une réforme curriculaire fait nécessairement appel à une conception systémique de l'éducation, à un changement sur le long terme, à la formation des acteurs de l'école, notamment les enseignants et les représentants de la société civile. Mais l'on pourrait se poser plusieurs questions liées à la conduite de la réforme curriculaire. Comment

mobiliser les acteurs des systèmes éducatifs ? Comment, dans des contextes de rareté de ressources et avec des enseignants parfois insuffisamment formés, opérer ces changements ? Comment évaluer si ces réformes curriculaires contribuent à l'amélioration de la qualité de l'éducation ?

Dzingai Mutumbuka, Président de l'Association pour le développement de l'éducation en Afrique (ADEA)



Cette conférence arrive à point nommé. Elle se déroule au moment où nous devons, en tant qu'Africains, réfléchir en profondeur à la place de l'Afrique dans le monde à court et à long terme. Il nous faut modeler de manière stratégique la façon dont nos systèmes d'éducation et de formation façonnent et

préparent nos enfants, non seulement à relever des défis importants mais aussi à saisir les opportunités existantes dans les contextes actuels et futurs aux niveaux mondial et régional.

LISEZ ET FAITES LIRE
CONFEMEN *infos*

Ils ont dit ... Ils ont dit ... Ils ont dit ...

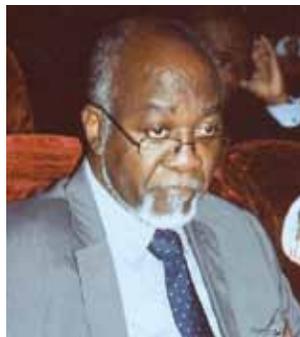
Florent TSIBA, ministre d'État, ministre du Travail et de la Sécurité sociale, Coordonnateur du Pôle socioculturel du Congo



L'expérience nous a montré que la problématique de l'adéquation Education/ Formation – Emploi était un sujet de réflexion si ardu qu'il ne pouvait bien convenir qu'à des compétences éprouvées. La participation à ces Assises de partenaires stratégiques, experts et autres acteurs engagés sur les questions d'éducation,

garantit un champ plus large et une profondeur plus grande aux discussions de Brazzaville sur les réformes curriculaires.

Ahlin Byll-Cataria, Secrétaire exécutif de l'ADEA



A la fin de nos Assises, je tiens particulièrement à remercier l'ADEA, l'UNESCO et la CONFEMEN, pour la promotion de la synergie entre différents acteurs et leur parfaite collaboration. Tout en saluant l'adoption du cadre d'action sur les réformes curriculaires, qui fait référence à l'appel de

Kigali (BEAP), il me semble nécessaire d'insister sur la définition d'un cadre approprié pour la suite à donner à ces Assises. Je souligne à ce propos l'engagement de l'ADEA à poursuivre la collaboration pour des échanges d'expériences auxquels pourront grandement contribuer les pôles inter-pays.



2010, année du cinquantenaire de la **CONFEMEN**

Les actions prioritaires



- Favoriser une compréhension partagée des principaux concepts dans les réformes curriculaires et faciliter les échanges et la mutualisation des acquis ;
- définir un référentiel commun de compétences assurant ainsi aux curriculums nationaux une référence réaliste et précise et facilitant son appropriation par tous ;
- revisiter les curriculums afin de les adapter à la vision élargie d'une éducation de base ininterrompue de 9-10 ans de scolarité en y intégrant la question des langues nationales et celle de l'éducation au développement durable ;
- mettre en place des dispositifs de formation des concepteurs de curriculums et des spécialistes de la mesure et de l'évaluation, notamment au sein des universités et/ou dans le cadre de pôles régionaux ;
- assurer une formation professionnalisante des principaux acteurs de l'implantation des curriculums, notamment les formateurs des formateurs, les directeurs, les inspecteurs, les conseillers pédagogiques et les enseignants ;
- planifier dès le début de l'élaboration de la réforme curriculaire la conception et l'élaboration des nouvelles générations de manuels scolaires et autres supports didactiques conformes à l'approche retenue.

A consulter absolument sur le site de la **CONFEMEN**

- Ressources sur la dynamique partenariale
- Centre d'information et de documentation (CID)

STRATÉGIES POUR UNE MISE EN ŒUVRE RÉUSSIE DES RÉFORMES CURRICULAIRES

Pour relever les défis liés à la réforme curriculaire et orienter les efforts vers l'atteinte des objectifs, il convient de traduire en acte les stratégies suivantes :

1. Garantir la pertinence et le continuum :

- dégager clairement les finalités de l'éducation dans un cadre général consensuel intégrant une vision élargie d'une éducation de base de qualité (par exemple, selon le cadre du BEAP) et intégrant la question de l'introduction des langues nationales ainsi que celle de l'éducation au développement durable ;
- élaborer un référentiel de compétences s'inspirant des réalités du milieu, valorisant les compétences locales et les savoirs endogènes tout en s'ouvrant au monde extérieur ;
- opter pour une démarche systémique, progressive, contextualisée en capitalisant les méthodes existantes et en proposant des approches en cohérence avec la construction des connaissances et le développement de compétences dans des situations d'apprentissage significatives ;
- s'assurer de la qualité et de la pertinence des contenus en lien avec les compétences recherchées autant dans leurs dimensions nationales qu'universelles ;
- prendre en compte la culture et la langue de l'apprenant afin de favoriser non seulement la prise en compte des réalités économiques, sociales et culturelles du milieu, mais aussi un meilleur apprentissage ;
- dégager des objectifs graduels d'implantation de la réforme pour faciliter non seulement le pilotage, mais aussi son élargissement vers le secondaire en articulation avec le primaire ;
- planifier la suppression à terme du concours de fin de cycle primaire, notamment l'entrée en sixième mettant ainsi fin à la sélection précoce.

2. Définir le cadre institutionnel et méthodologique de la réforme :

- mettre en place ou renforcer un dispositif institutionnel permettant d'assurer une planification cohérente de tout le processus de la réforme et définir les rôles et responsabilités des différentes structures et acteurs aux niveaux central, régional et local ;
- poursuivre la mise en œuvre de la réforme en matérialisant la volonté politique, en assurant un

accompagnement adéquat, en y consacrant les ressources nécessaires et réparties de manière équitable ;

- trouver, au plan de l'affectation des ressources, le juste dosage entre les actions prioritaires à court terme et les investissements à long terme, notamment le processus de réformes curriculaires ;
- étendre la mise en œuvre effective de la réforme sur un temps réaliste en accordant préalablement le temps nécessaire à un diagnostic approfondi du système éducatif et à un examen des pratiques actuelles ;
- inscrire cette mise en œuvre dans une démarche réflexive et participative de tous les acteurs, et ce, à toutes les phases (de la conception à l'évaluation) en prenant soin d'impliquer les partenaires susceptibles d'apporter leur appui à la réforme, notamment les Ministères des Finances, de la Santé, de la Jeunesse, etc. ;
- opter pour des phases expérimentales avant une généralisation progressive et assurer des réajustements conséquents ;
- intégrer la question de la formation initiale et continue du personnel enseignant et d'encadrement pendant la phase d'élaboration du curriculum ;
- se donner les moyens de réussir, notamment, en assurant l'existence de structures d'éducation fonctionnelles et de classes équipées en matériels et supports didactiques suffisants et conformes au curriculum national et en s'assurant de leur utilisation optimale ;
- mettre en place un dispositif de suivi et d'évaluation de la formation et le rendre fonctionnel ;
- mettre en place des mécanismes novateurs de mobilisation de fonds et assurer la mobilisation et l'optimisation des ressources internes avant de se tourner vers les ressources externes.

3. Assurer le renforcement des capacités des personnels éducatifs :

Ce renforcement doit se faire pour plusieurs acteurs, dont les concepteurs des curriculums, les enseignants, leurs formateurs et encadreurs et les gestionnaires scolaires, à partir des besoins formellement identifiés.

Pour les concepteurs des curriculums :

- mettre en place des dispositifs de formation des concepteurs de curriculums pour qu'ils soient capables d'élaborer des documents accessibles à tous

STRATÉGIES POUR UNE MISE EN ŒUVRE RÉUSSIE DES RÉFORMES CURRICULAIRES

les utilisateurs, répondant à la fois à la philosophie de l'approche retenue et aux réalités du terrain ;

- assurer la création d'une masse critique de concepteurs.

Pour les enseignants :

- adapter et renforcer la formation initiale et continue afin de susciter une évolution des mentalités aboutissant à un changement de comportements de l'enseignant pour mieux jouer ses rôles (enseignement, leadership pédagogique, etc.). Ces formations devraient :

- être axées sur la pratique et la maîtrise de compétences, l'évaluation des apprentissages sous l'angle de l'évaluation formative, en adéquation avec les besoins en formation répondant au profil des citoyens que les pays souhaitent ;
- être orientées vers la diversité des méthodes d'enseignement et d'apprentissage incluant l'intégration pédagogique des TIC et tenant compte des résultats de la recherche.

- faciliter l'appropriation des documents officiels par le personnel scolaire et permettre leur exploitation pertinente et judicieuse ;
- offrir un encadrement approprié et nécessaire pour faciliter l'implantation de la réforme par la mise en place de mécanismes de soutien à l'enseignant dans son activité à travers le projet d'école/établissement en impliquant la communauté éducative, par la création de communautés d'apprentissage à l'intérieur d'une école ou d'un groupe d'écoles voisines ;
- créer un cadre de rencontre et de partage entre enseignants aux niveaux local, national, régional afin de mutualiser les bonnes pratiques.

Pour le personnel de formation et d'encadrement :

- assurer une formation professionnelle aux formateurs des formateurs ;
- établir un programme de formation et de soutien aux directions d'école dans le pilotage de l'approche retenue qui favorise la construction des connaissances et le développement des compétences ;
- offrir une formation suffisante et adéquate aux directeurs d'établissements scolaires, aux inspecteurs ou conseillers pédagogiques afin d'être en mesure d'accompagner l'enseignant sur le plan socio pédagogique ;

- mettre à leur disposition les ressources indispensables à l'accomplissement de leurs missions ;
- redéfinir le rôle de l'inspecteur dans la formation continue et celui du chef d'établissement dans le leadership pédagogique et veiller à la mise en application.

4. Assurer le suivi-évaluation des réformes curriculaires :

- faire le point sur l'ensemble de la question de l'évaluation et clarifier les notions d'évaluation des acquis des élèves et celles d'évaluation du processus de mise en œuvre tout en élaborant des indicateurs de qualité des différentes composantes du système éducatif ;
- créer et/ou renforcer les dispositifs de suivi-évaluation de la réforme favorisant la régulation et les ajustements nécessaires, et ce, dès le début de la mise en œuvre de la réforme ;
- impliquer toutes les parties prenantes dans le dispositif de suivi-évaluation en déterminant les rôles de chacun ;
- développer l'expertise nationale en matière d'évaluation par une formation adéquate au développement des instruments et outils, aux techniques d'analyse, à la compréhension des indicateurs, etc. ;
- revoir le système d'évaluation en envisageant la suppression à terme des concours de fin de cycle primaire au profit d'autres méthodes d'évaluation plus adaptées à la réforme curriculaire et à la vision d'une éducation de base élargie à 9-10 ans de scolarité ;
- adapter les mécanismes et systèmes d'évaluation aux enseignements et aux apprentissages et mettre en cohérence les modes de promotion scolaire avec l'approche retenue ;
- assurer un suivi pédagogique de remédiation et de soutien aux élèves en difficulté ;
- mettre en œuvre une recherche-développement de cette réforme ;
- développer une base de données régionale sur les expériences nationales relatives à la mise en œuvre de l'approche basée sur les compétences.

5. Assurer une gouvernance et un pilotage efficaces à tous les niveaux

- responsabiliser le personnel scolaire dans la mise en œuvre de la réforme curriculaire ;

STRATÉGIES POUR UNE MISE EN ŒUVRE RÉUSSIE DES RÉFORMES CURRICULAIRES

- mettre en œuvre une politique de déploiement qui assure la stabilité du personnel enseignant et de direction ;
- renforcer le leadership des chefs d'établissements et s'assurer que la direction prenne en compte les besoins, les attentes et les contributions des enseignants, particulièrement en ce qui concerne le rôle du leadership pédagogique ;
- impliquer les enseignants dans la gestion de l'école, notamment dans le rôle de leadership pédagogique ;
- créer et/ou renforcer les unités pédagogiques au sein des établissements et des circonscriptions pédagogiques ;
- rendre fonctionnels les conseils d'établissement ;
- revaloriser la fonction enseignante et motiver le personnel enseignant par l'élaboration d'un plan global intégrant une définition du statut, un plan de carrière, des conditions de travail sécurisantes et des critères et procédures de recrutement transparentes et par la mise en valeur des bonnes pratiques et des initiatives réussies ;

- redéfinir les rôles des encadreurs pédagogiques (inspecteurs, conseillers pédagogiques) en conformité avec la nouvelle vision de l'école ;
- développer des cadres communs de qualification basés sur des standards minimum et explorer la possibilité de mise en place de dispositifs conjoints de formation des enseignants (consensus de Bamako, 2004).

6. Assurer une communication efficace :

- sensibiliser et informer tous les acteurs et partenaires tout au long du processus de la réforme ;
- élaborer une stratégie de communication mobilisant toutes les parties prenantes, y compris les médias et les autres canaux de communication disponibles, consacrant une approche participative en vue de favoriser l'implication de tous les acteurs tout au long du processus de la réforme (de la conception à l'évaluation) ;
- mettre en œuvre cette stratégie fonctionnelle de communication à tous les niveaux et avec tous les partenaires ;
- clarifier les distinctions entre les réformes successives afin de mieux saisir l'esprit de la réforme en cours.

ASSISES SUR LES RÉFORMES CURRICULAIRES

QUELQUES RECOMMANDATIONS FORMULÉES LORS DES ATELIERS

Les participants se sont répartis entre quatre ateliers. Chaque atelier a dégagé des recommandations en lien avec un thème. Les recommandations ont été examinées et adoptées en plénière.

Thème 1. Concernant la situation des réformes curriculaires, la plénière recommande de :

- définir un cadre conceptuel pour les pays participant aux Assises ;
- mettre en place une cellule de pilotage permettant d'assurer une planification cohérente de tout le processus de réforme ;
- intégrer la question de la formation initiale et continue du personnel enseignant et d'encadrement pendant la phase d'élaboration du curriculum.

Thème 2. Concernant l'élaboration des réformes curriculaires, les Assises recommandent de :

- impliquer d'autres ministères comme les Finances, les Affaires sociales, la Santé, la Jeunesse etc. ;
- mettre en place des centres sous-régionaux d'expertise pilotés par un pays avec le soutien des partenaires techniques et financiers ;

- développer une base de données régionale sur les expériences nationales relatives à la mise en œuvre de l'approche basée sur les compétences. Cela appuiera la mise en place de pôles régionaux sur l'échange des expériences ;

Thème 3. Concernant l'implantation des curriculums dans les écoles, les Assises recommandent :

Recommandation générale :

- élaborer et mettre en œuvre un plan de communication cohérent et permanent ciblant l'ensemble des intervenants et des partenaires par une variété de média et de moyens, ceci, afin de favoriser l'adhésion et l'implication de ces différentes cibles.
- renforcer la mission et le leadership de la CONFEMEN pour mieux assurer les fonctions suivantes :
- la facilitation des échanges ;
- l'appui à la recherche de financement ;
- la mobilisation des partenaires pour le financement ;
- la mutualisation des acquis sur le long terme ;

Suite page 11

ACTIVITÉS DU PASEC

Mission d'identification au Vietnam

Dans le cadre de l'évaluation diagnostique du système éducatif de la République socialiste du Vietnam pour le compte du PASEC X, une mission d'identification a été conduite à Hanoï, du 14 au 25 juin 2010, par Bassile Zavier TANKEU et Oswald KOUSSIHOUEDE. La mission a eu pour objectifs, entre autres, de présenter la CONFEMEN, le PASEC et sa méthodologie ; de présenter le manuel de procédures du PASEC ; de prendre connaissance de la base de données scolaires disponible pour l'échantillonnage et d'élaborer un plan de sondage à partir des critères de stratifications retenus.

La mission d'identification réalisée au Vietnam a permis de discuter avec les responsables du ministère de l'Éducation et de la Formation sur les modalités pratiques de réalisation de l'évaluation, mais aussi de prendre en compte dans le design de l'évaluation les spécificités et recommandations du pays.

Mission d'identification en République démocratique et populaire lao

Une mission d'identification conduite par Seydou GARBA et René ESSIANE NNA, deux conseillers techniques du PASEC, a séjourné, du 14 au 25 juin 2010, à Vientiane (RDP lao), dans le cadre de l'évaluation diagnostique du système éducatif lao. Cette évaluation s'inscrit dans le cadre de la dixième phase du programme d'évaluation des systèmes éducatifs de la CONFEMEN (PASEC X). La mission a essentiellement porté sur la présentation d'une convention de partenariat entre le ministère de l'Éducation et le STP de la CONFEMEN pour la réalisation de l'évaluation ; l'examen des différents aspects techniques (méthodologie d'enquête et échantillonnage) et budgétaires de l'évaluation avec l'équipe nationale ; l'élaboration d'un calendrier prévisionnel couvrant toutes les phases de l'évaluation.

Mission d'identification au Cambodge

Dans le cadre de l'évaluation du système éducatif cambodgien, deux conseillers techniques du PASEC,

Moussa Hamani Ounténi et Antoine Marivin, ont effectué, du 14 au 25 juin 2010, une mission d'identification à Phnom penh en vue de planifier, en partenariat avec le ministère de l'Éducation, de la Jeunesse et des Sports (MEJS) du Cambodge, le lancement d'une évaluation diagnostique en 2010-2012. Ladite évaluation se fera sur la base des nouveaux tests PASEC en langue d'enseignement khmer et en mathématiques au cours de l'année scolaire 2010-2011. Outre les activités prévues pour définir le cadre institutionnel, technique et financier de l'évaluation, une présentation détaillée des aménagements logistiques et méthodologiques a permis aux autorités du MEJS d'identifier les enjeux et les modalités techniques à court et à moyen terme de la future évaluation. Le pré test et le post test se feront ainsi tous deux en fin d'année scolaire (juin 2011). Un calendrier prévisionnel des activités à réaliser jusqu'en juillet 2012 est d'ores et déjà approuvé par le MEJS.

Mission d'appui à la saisie des données en République démocratique du Congo

Dans le cadre de l'évaluation diagnostique du système éducatif de la République Démocratique du Congo que la CONFEMEN réalise en partenariat avec le ministère de l'Enseignement primaire, secondaire et professionnel (MINEPSP), Messieurs Claude SAUVAGEOT, membre du Comité Scientifique du PASEC et Bassile Zavier TANKEU, conseiller technique du PASEC, ont effectué une mission à Kinshasa, du 10 au 21 Mai 2010. L'objectif de cette mission était la formation des membres de l'équipe nationale PASEC à la méthodologie PASEC et l'appui à la préparation de la collecte de données. Cette formation a non seulement renforcé les capacités des membres de l'équipe nationale en matière d'évaluation, mais aussi amélioré leur compréhension sur l'importance de la formation et de la supervision des administrateurs de tests dans la fiabilité des résultats de l'évaluation.

Un soutien financier de la représentation nationale de la Banque mondiale à Kinshasa, a permis d'étendre la représentativité de l'échantillon à 3 provinces (Bandundu, Kasai Occidental et Katanga).

QUELQUES RECOMMANDATIONS FORMULÉES LORS DES ATELIERS

- assurer un pilotage dans des démarches plus systémiques que linéaires de la phase d'implantation ;
- former des groupes d'experts nationaux en développement curriculaire et en conception du matériel didactique, notamment les manuels scolaires ;
- mettre en place, au sein de la CONFEMEN, une structure permanente spécialisée dans le suivi-évaluation des réformes curriculaires ;
- créer dans les universités des facultés ou des départements spécialisés en évaluation des systèmes éducatifs ;
- opérationnaliser le renforcement du fonctionnement des deux Centres d'excellence basés en Tanzanie et au Burkina-Faso.

Thème 4. Dans le cadre du suivi-évaluation des réformes curriculaires, les Assises recommandent de :

- s'engager dans la mise en place d'une véritable culture d'évaluation formative ;

RÉFORMES CURRICULAIRES

Au nom des pays, organisations et institutions qui ont participé aux Assises sur les réformes curriculaires, tenues du 5 au 9 juillet 2010, à Brazzaville (Congo), la CONFEMEN adresse ses remerciements à l'ensemble des partenaires associés et soutiens financiers à la tenue de cette importante réunion.



Conférence des ministres de l'Éducation des pays ayant le français en partage



MEPSA



CONFEMEN *INFOS*

est une lettre trimestrielle consacrée à l'actualité, à la recherche et au partenariat dans le secteur de l'éducation ainsi qu'à toutes les activités de la CONFEMEN dans le monde. Elle est publiée par le Secrétariat technique permanent de la CONFEMEN.

Directrice de publication : Adiza Hima
Rédacteur en chef : Modi Alzouma Moussa
Rédaction : Modi Alzouma Moussa
Conception Infographique : Ndiaga Mahip Diop
Collaboration : Anne Penda Sène, Fatou Ndoye, Agathe Fiset

Secrétariat technique permanent de la **CONFEMEN**
Complexe Sicap Point E, Immeuble C, 3^e étage
Avenue Cheikh Anta Diop
BP 3220 Dakar-SENEGAL
Tél. : 221 33 859 29 79
Fax : 221 33 825 17 70
Email : confemen@confemen.org